



Communiqué

Lausanne 2030

Quel visage pour votre quartier en 2030 ?

C'est avec la population lausannoise que la Ville souhaite élaborer son nouveau Plan d'affectation communal (PACom), qui doit permettre de définir les grandes lignes directrices du développement de Lausanne d'ici à 2030, tout en protégeant davantage le patrimoine bâti et naturel. Parmi les mesures phare de la révision : la mise en valeur des richesses et singularités des quartiers grâce à l'expertise de leurs habitant·e·s et usager·ère·s. Ainsi, la Ville lance dès aujourd'hui et jusqu'en septembre un vaste programme participatif avec un grand sondage en ligne, des soirées d'information et près d'une vingtaine de balades dans les quartiers.

Dès aujourd'hui et pour les prochains mois à venir, les Lausannoises et Lausannois sont appelés à partager leurs connaissances de leur quartier dans le cadre de la révision du Plan d'affectation communal (PACom). La population peut participer à la démarche grâce à un grand sondage en ligne, cinq séances d'information réparties dans les différents secteurs de la ville, et près d'une vingtaine de balades pour découvrir ou redécouvrir les trésors dont regorgent les rues et espaces publics lausannois. Ce programme a été lancé ce lundi 9 mars en présence du syndic de Lausanne, Grégoire Junod, et de son équipe du Service de l'urbanisme lors d'une balade de presse à travers le quartier de la Pontaise, secteur emblématique des évolutions en matière de planification urbaine. « L'objectif est de définir les grandes lignes directrices du développement de la ville à l'horizon 2030 avec, au cœur de la démarche, une meilleure protection du patrimoine bâti et naturel. Nous souhaitons mettre en valeur ce qui fait l'identité des quartiers lausannois », explique-t-il.

Outil d'urbanisme obligatoire pour chaque commune vaudoise, le PACom fixe les règles de construction et d'utilisation du sol, en se basant sur une vision d'ensemble du développement pour les quinze prochaines années. La dernière révision datant de 2006, la Ville élabore une nouvelle version de son plan, avec l'ambition de proposer un outil mieux adapté à la réalité du terrain, composé de règles plus proches de la singularité des quartiers et tenant compte des enjeux actuels de société. En proposant des rendez-vous conviviaux dans les différents secteurs et quartiers de la ville, le Service de l'urbanisme invite les Lausannoises et Lausannois à prendre une part active à cette démarche. Avec les balades, il est question de donner la parole à celles et ceux qui connaissent et fréquentent les différents lieux de la capitale vaudoise, de nourrir le travail des urbanistes de leur vision sur les bâtiments, les ensembles, les jardins, chemins et parcs qui font l'identité des quartiers. Le sondage, d'une durée de 5 minutes et accessible à l'adresse www.lausanne.ch/2030, permet également à tout un chacun de s'exprimer au travers de quelques questions sur les spécificités d'un secteur ou d'un autre. Toutes les dates des séances et balades sont indiquées à la même adresse. A noter que le calendrier est susceptible d'être adapté en fonction des exigences sanitaires en lien avec le coronavirus.

Des ateliers avec les professionnels du domaine sont également prévus afin de compléter les informations de la population par une expertise technique. Une exposition de synthèse de la démarche aura lieu à l'automne avant l'élaboration des nouvelles règles de construction.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch et www.lausanne.ch/2030

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de la Ville de Lausanne, +41 21 315 22 00**
- **Julien Guérin, chef du Service de l'urbanisme, +41 21 315 55 10**

Lausanne, le 9 mars 2020

Bureau de la communication

Hôtel de Ville | Case postale 6904 | 1002 Lausanne | T +41 21 315 25 50 | presse@lausanne.ch | www.lausanne.ch

1 / 1